



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 126175

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur deux dossiers de production d'énergies renouvelables qui se heurtent à des difficultés quant à l'injection sur le réseau de ces énergies. Ainsi, la commune de Lavelanet qui a un projet de production photovoltaïque sur un bâtiment existant se voit opposer par ERDF l'impossibilité d'injecter sur le réseau HTB. À Saint-Girons, un projet de cogénération biomasse prévoit la production d'électricité par turbinage vapeur, ce dossier se heurte également à une impossibilité d'injection sur le réseau. Après le vote des lois Grenelle invitant au développement des énergies renouvelables, il est incompréhensible que ces productions ne puissent pas être injectées sur les réseaux d'électricité. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir intervenir auprès d'ERDF et de RTE afin que les travaux nécessaires sur les postes sources 63kw et les postes ERDF soient faits pour permettre l'injection au réseau de ces énergies renouvelables.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126175

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 399

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)